# LA TRADITION DES APOCRYPHES DANS LE CI-NOUS-DIT

Il me semble prudent de commencer par éclairer ces deux termes de mon exposé : Le *Ci-nous-dit* et les *apocryphes.*

Le *Ci-nous-dit* est une sorte d'instruction chrétienne primitivement illustrée d'images auxquelles se rattache vraisemblablement l'*incipit* de presque tous les chapitres : "Ci nous dit comment..." ; *incipit* qui a fini par servir de titre ordinaire de l'ouvrage. Je crois pouvoir situer sa composition vers 1318. L'exemplaire de la reine Jeanne d'Evreux était, nous dit un inventaire, richement historié. Sur la vingtaine de manuscrits qui nous sont parvenus, seul le manuscrit de Chantilly, copié vers 1325, est orné d'images. Il les réduit à une sorte de bande dessinée peinte en haut de chaque page, soit environ 800 peintures, que je ne désespère pas de faire reproduire un jour. Quant au texte, qui a pu servir de recueil d'exempla en français, il représente à peu près 700 pages dactylographiées, ma thèse complémentaire, dont l'édition a été retenue en 1971 par la Société des Anciens Textes Français. Le volume I ne devrait pas tarder, dit-on.

On peut distinguer dans le *Ci-nous-dit* cinq parties successives, elles-mêmes divisées en traités :

I - *Les vérités à croire :* Création , Incarnation, Rédemption, Trinité, Saint-Sacrement (Ch. 1-150)

II - *La morale :* Gloutonnie, Fole Cointise, Crueus Jugemens. (Ch. 151-296)

III - *La conversion* : Prédication, Humilité, Confession (Ch. 297-435)

IV - *La vie chrétienne* : Pratique des sacrements, Méditation, Aumône, Fruit de Tribulation, Manière d'ouir messe (Ch. 436-604)

V - *L'exemple des saints* : Extraits des légendes suivant l'ordre du calendrier (Ch. 605-780)

Le chapitre 781 conclut, comme il convient, sur les fins dernières : Antéchrist, jugement dernier, peines d'enfer et joies de paradis.

C'est dans cette oeuvre que nous nous proposons d'examiner l'apport des Apocryphes.

Le mot *apocryphe* vient du grec ἀπόκρυφον , dans lequel on reconnaît le verbe κρύπτω, cacher. Un apocryphe, nous dit Ruffin au IVème siècle, est un écrit que les Pères (la tradition de l'Eglise) n'acceptaient pas pour la lecture publique. Ce mot, à nuance péjorative, semble repris de l'usage des Gnostiques, qui désignaient ainsi leurs livres ésotériques, c'est-à-dire réservés aux seuls initiés à la Gnose. De nos jours, il est pratiquement synonyme de faux (pseudo-), et il évoque pour nous la fraude. Au Moyen Age, on appelle apocryphes les livres que l'on conserve par piété, mais dont on ne peut tirer autorité en matière de foi. Guiart des Moulins, doyen d'Aire-sur-la-Lys à la fin du XIIIème siècle et auteur d'une *Bible historiale,* précise le crédit qu'on leur accorde :

> "Et sont dittes apocrifes pour ce que l'en ne sceit pas se elles sont vraies ou non : si ne la doit on mye affermer pour vraie".

Leurs principaux titres sont en ce qui concerne le Nouveau Testament :

– Le *Pseudo-Matthieu,* traduction latine fort libre du *Protévangile de Jacques* (appelé avant le XVIème siècle *Livre de la Nativité de Marie*) dont la composition en grec est située par Amiot[1] entre le IVème et le VIème siècle. Ce sont des récits hauts en couleurs de la naissance et de l'enfance de Marie et de Jésus. Ajoutons à ces "Evangiles de l'Enfance" L'*Evangile de Thomas,* l'*Evangile arabe de l'enfance,* le *Livre arménien de l'enfance* et le *Livre de Joseph le charpentier.*

– Au sujet de la Passion du Sauveur et de ses suites, nous avons un *Evangile de Pierre,* et surtout l'*Evangile de Nicodème* ou *Actes de Pilate,* composé en grec au IVème ou Vème siècle, qui se présente en deux parties distinctes : le récit de la Passion et la *Descente aux enfers.* Tous ceux qui se sont intéressés à l'histoire du Graal ont entendu parler de cet *Evangile de Nicodème.*

– Signalons également quantité d'*Actes* attribués à différents apôtres (Jean, Pierre, Paul, André, Thomas) et des *Apocalypses* de Pierre et de Paul.

– On ne sait avec quoi classer le *Liber de transitu Mariae,* faussement attribué à saint Meliton évêque de Sardes en Lydie au IIème siècle, qui raconte l'Assomption de Notre-Dame. Sa composition en grec remonte au IVème ou Vème siècle.

L'origine de tous ces écrits reste obscure. Leur attribution aux apôtres dont ils se réclament semble n'avoir jamais été admise.

En effet vers les années 200 la liste des écrits du Nouveau Testament (retrouvée en 1740 par un bibliothécaire de l'Ambrosienne nommé Muratori) est à peu près identique à celle de nos bibles actuelles : il n'y manque que les Epîtres de Jacques et de Pierre. La liste du concile de Carthage (en 397) et celle du pape Gélase (fin Vème siècle) est la même que la nôtre. Il n'y a donc jamais eu confusion entre les livres canoniques et les livres apocryphes. Conformément à notre notion d'*apocryphe* (celle de Ruffin), le pape Pie XII en 1950, lorsqu'il définit le dogme de l'Assomption, ne fait pas état du *De Transitu* : ce texte n'a aucune autorité théologique. Le pape tire argument des textes liturgiques *(lex orandi)* et de la croyance générale des théologiens. Il est possible que le *De Transitu* soit, lui aussi, une expression de la tradition de l'Eglise, mais il ne la sert pas ; il la desservirait plutôt. Le pseudo-Meliton laisse apparaître à chaque instant les procédés du pastiche. Ainsi le livre commence par l'envoi de l'ange Gabriel à Marie pour lui annoncer, cette fois, qu'elle va mourir. Le dialogue suit d'aussi près qu'il peut celui de l'Annonciation selon saint Luc. Par la suite un prêtre juif qui veut saisir le cercueil ne peut plus en détacher ses mains avant de se convertir. Saint Thomas (l'apôtre qui ne veut pas croire sans avoir vu) est encore une fois en retard de huit jours et il demande à voir de ses yeux le tombeau... On reconnaît quels textes sacrés ont été naïvement imités. C'est peut-être un exercice de style, mais le résultat n'emporte pas la conviction. Notons en passant que le récit de l'Assomption est suivi d'un certain nombre de récits de miracles selon le type des *Vita et Miracula.* Le *De Transitu* serait ainsi le plus ancien recueil de Miracles Nostre Dame.

Les apocryphes ont proliféré en Orient, dans l'Eglise grecque, jusqu'à l'époque de Charlemagne à peu près, où se répandent en Occident des traductions en latin qui connurent une grande popularité aux XIIème et XIIIème siècles :

> "Moult de gens lisent voulentiers escriptures apocrifes, dit encore notre doyen d'Aire, pour ce qu'elles sont moult plaisans et agreables et assoagens les oreilles des escoutans".

Pierre le Mangeur les utilise parfois dans son *Histoire Scolastique* et plus souvent Jacques de Voragine dans son *Histoire Lombarde* ou *Légende dorée.* Au XVIème siècle, Erasme attribuait encore le *Pseudo-Matthieu* à saint Jérôme (puisque le texte le dit...).

Mais la Contre-Réforme réprime l'usage des apocryphes. C'est probablement du XVIème siècle que date le déplacement des statues au portail de Reims : on a constitué une *Présentation*

à quatre personnes en face d'une *Annonciation* et d'une *Visitation* à deux personnages chacune, en séparant le binome du *Mariage* de Notre-Dame qui a fourni deux comparses à la scène de la *Présentation.* Ce déplacement des statues a été constaté ; mais, comme le *Mariage de Notre Dame* vient des apocryphes, on n'a pas jugé bon de le rétablir.

Il reste néanmoins beaucoup de traditions dont fait état la liturgie, dont nous trouvons les récits dans les seuls apocryphes : Le martyre de saint Pierre et saint Paul à Rome, la fête de la Présentation de Notre-Dame (21 novembre) et surtout la populaire crèche de Noël avec le boeuf et l'âne. Mais de ces textes apocryphes on ne parle plus jamais.

Le *Ci-nous-dit* utilise les données des apocryphes du Nouveau Testament principalement dans sa première partie (Avènement de Notre-Dame, Avènement de Notre-Seigneur, la Passion) et dans la cinquième partie, Légendes de plusieurs saints.

*Avènement Nostre Dame* : Le chapitre 11 remonte jusqu'au grand-père de Notre-Dame : "Ci nous dit qu'il fu uns preudons qui avoit non Joachin et sa fame Agar. Et ourent de leur mariage deux filles, sainte Anne et Emerie sa suer. Et fu mariee saincte Anne a un proudonme qui out non Joachin si conme son pere. Et Emerie fu mere saincte Elizabeth ; et pour ce fu elle cousine germaine Nostre Dame qu'elles furent de deus seurs". Sainte Anne, mère de N.D. est inconnue des Evangiles canoniques : on y parle seulement d'une veuve très âgée, "Anne fille de Phanuel", qui reconnut le Christ lors de sa présentation au temple. Dans le *Pseudo-Matthieu,* sainte Anne, mère de Marie, est dite fille d'Ysachar (et non de Joachim). On constate que ces généalogies de Notre-Dame étaient multiples dans la tradition apocryphe.

Le chapitre 15 traite de la conception Nostre Dame : "Ci nous dit conment Joachin s'en alla ovec ses pasteurs, tout desconfortés de l'ofrende qu'en avoit refusee au temple pour ce que sa fame n'avoit nul enfant. Et li dit li angres qu'il s'en alast au devant de sa fame ; et aussi dist il a saincte Anne. Et adonc s'entrencontrerent souz la Porte Doree, et la fu concheue Nostre Dame". On voit ici que l'apocryphe suivi est le *Pseudo-Matthieu.* En effet, dans le *Protévangile* Anne annonce à son mari qu'elle a conçu, miraculeusement semble-t-il. Dans l'*Evangile arabe* cette conception a lieu après leur retour à la maison. Quant à la Porte Dorée, inconnue des historiens et des archéologues, les historiens de l'art la retrouvent fréquemment représentée au XIIIème siècle ; elle n'est nommée que par le *Pseudo-Matthieu.*

Le chapitre 16 raconte la présentation de Notre-Dame au temple à l'âge de trois ans. Nous y voyons la petite Marie monter les 15 marches du temple. Ces quinze marches, dont la représentation est de règle pour cette scène, ne sont comptées que par le *Pseudo-Matthieu.*

Le chapitre 17 évoque brièvement une scène de pensionnat : Marie est la préférée de la maîtresse et une envieuse dit qu'on croirait qu'elle est la reine des anges. Un ange apparaît immédiatement pour confirmer la prophétie. Seul le *Pseudo-Matthieu* rapporte une scène de ce genre ; encore y parle-t-on de la reine des vierges...

Dans le chapitre 18 il s'agit du Mariage de Marie et Joseph. Le *Ci-nous-dit* déclare que Joseph est choisi parce que le bâton qu'il tenait a fleuri. Chose curieuse, dans le *Protévangile* et dans le *Pseudo-Matthieu* qui nous racontent cette scène il s'agit toujours d'une colombe qui sort du bâton ou qui vient s'y percher ; mais dans la statuaire traditionnelle le bâton fleuri est bien l'attribut de saint Joseph. La *Légende dorée* semble vouloir harmoniser les deux traditions en ajoutant la colombe à la fleur. Voilà donc un second cas (après le ch. 11) où nous ne connaissons pas le texte sur lequel s'appuie la tradition apocryphe de notre auteur.

*Avénement Nostre Seigneur* : Pour raconter l'annonciation et la naissance de Jean-Baptiste, les apocryphes cèdent la place à saint Luc. On les retrouve cependant au chapitre 25, où Joseph et Marie sont contraints à boire l'eau maudite, l'eau de l'épreuve qu'un mari jaloux pouvait faire boire à sa femme conformément à la loi de Moïse (*Num.* 5, 11-31) : si elle en sortait sans dommage, elle était déclarée chaste. Cette fois, c'est le *Protévangile* seul qui apaisera notre étonnement de voir cette épreuve imposée à Joseph également. Dans ce texte en effet, c'est le grand-prêtre qui réclame l'épreuve parce qu'il a confié Marie à Joseph pour qu'il en fasse bonne garde et non pas comme son épouse. C'est pourquoi notre auteur peut conclure : "Si crurent qu'elle avoit conceu dou Saint Esperit" ...à partir donc de la leçon du *Protévangile.*

Le chapitre 35 raconte la fuite en Egypte avec le miracle de l'arbre qui abaissa ses branches et "jeta une fontaine" par ses racines pour nourrir la sainte famille dans le désert. Cette scène, souvent représentée, vient du *Pseudo-Matthieu.*

Suivent les miracles en Egypte : chute des idoles au chap. 36, résurrection d'un enfant tombé de l'étage au chap. 37, d'un autre

enfant à la plage, chap. 38 (C'est d'ailleurs le petit Jésus qui l'avait fait mourir parce qu'il lui détruisait "ses bassins". La résurrection est obtenue à la prière de Joseph et Marie que les gens veulent chasser. Le *Ci-nous-dit* a le bon goût de ne pas reproduire les répliques déplaisantes d'enfant gâté que l'*Evangile de Thomas* et le *Pseudo-Matthieu* prêtent ici au petit Jésus).

Encore un miracle d'un goût douteux au chapitre 39 : Jésus joue avec un poisson mort "puant et pourri" qu'il ressuscite ; de ce fait on le chasse comme magicien. C'est toujours du *Pseudo-Matthieu.* Mais ce qui intéresse notre auteur, c'est de montrer une fois de plus que les fous font leur dommage là où les sages feraient leur profit.

A Nazareth cette fois, trois miracles de l'enfance : Celui de la poutre allongée pour un client de saint Joseph (chap. 40), miracle gratuit et souriant ; miracle du pied coupé que Jésus recolle, chap. 41 ; miracle agaçant de Jésus à l'école (chap. 42) où un maître tombe mort pour avoir puni d'une buffe une insolence du petit Jésus. Jésus le ressuscite d'ailleurs quand un autre maître a proclamé qu'il n'avait rien à lui apprendre. Tout cela est emprunté au *Pseudo-Thomas,* plus coloré ici que le *Pseudo-Matthieu.*

*La Passion* : Le récit de la Passion contient peu de singularités : une allusion à la guérison de Longin, le centurion aveugle du chap. 83, qui perça d'une lance enrouillée le côté du Christ. Longin est tout juste nommé dans l'*Evangile de Nicodème* et sa guérison au calvaire doit venir d'une autre source. Jacques de Voragine la rapporte également dans la légende de saint Longin, au 15 mars.

Le bon larron au chap. 102 n'a pas de nom. Il s'appelait Dysmas dans l'*Evangile de Nicodème* alors que l'*Evangile arabe de l'enfance* l'appelait Titus et prédisait qu'il serait sauvé au calvaire pour sa bonne action lors de la fuite en Egypte. Le *Ci-nous-dit* déclare qu'il est sauvé pour avoir été baigné en son enfance dans l'eau du bain de l'enfant Jésus : il s'agirait donc non plus de Titus, mais de son fils ?... Il semble bien que les traditions apocryphes étaient multiples et parfois incompatibles. Notons que les miracles de l'eau du bain n'ont pas été rapportées par le *Ci-nous-dit* lorsqu'il parlait de l'enfance. On peut croire qu'il les suppose connus de tous pour y faire ici une allusion si discrète.

Au chapitre 109, Jésus délivre Joseph d'Arimathie d'une "prison toute fermée". Selon l'*Evangile de Nicodème* il s'agissait

d'une maison sans fenêtre dont on avait muré la porte. Cette maison deviendra un pilier dans l'*Estoire del saint Graal*...

*La descente aux enfers* : Au chap. 112 on signale que les fils de saint Siméon sont ressuscités à la mort de Jésus et sont venus témoigner par écrit devant les Juifs que Jésus avait fait sortir les justes des enfers. C'est là le cadre même de la 2ème partie de l'*Evangile de Nicodème*, le *Descensus ad inferos*. Mais les détails de leur témoignage ne seront pas donnés ici. Notre auteur, qui ne raconte jamais deux fois la même histoire, se réserve de placer leur récit (privé de son cadre cette fois) dans la légende de l'arbre de la croix, au chap. 649. Cette légende occupera sept chapitres successifs : 649-655, où l'on suivra l'histoire de cet arbre depuis le Paradis Terrestre, en passant par la sépulture d'Adam, la construction du temple sans hache ni marteau, la visite que la reine de Saba fit à Salomon, l'eau bouillonnante de la Piscine Probatique, jusqu'à la découverte de la vraie croix par sainte Hélène. Sont enchaînés ici pour faire suite au récit du *Descensus* ceux de l'évangile de saint Jean et de l'*Histoire ecclésiastique*.

Le *Transitus Mariae* : Le livre du Pseudo-Meliton, dont nous avons parlé plus haut, est résumé à la fête de l'Assomption, dans le long chapitre 689.

*Acta apostolorum apocrypha* : Je ne m'arrêterai pas aux actes apocryphes de tel ou tel apôtre, parce que je ne vois pas bien la différence qui sépare ces *Acta* des *Passiones* et des *Legendae* des saints, d'autant qu'on les retrouve fidèlement dans la *Légende Dorée*. Certains, il est vrai, sont très anciens : Tertullien nous raconte que dans la 2ème partie du IIème siècle une enquête ouverte sur l'auteur des *Actes de Paul* (conversion de sainte Thècle que le *Ci-nous-dit* appelle Clète) avait abouti à la dégradation d'un prêtre de la province d'Asie parce que les doctrines qui se coulaient dans ces Actes paraissaient "fleurer l'hérésie". On ne peut dire que ces actes soient plus "merveilleux" que tout le reste du légendier. Mais si l'on cherche des textes qui nous précisent la figure de Simon l'enchanteur, la rencontre du "Quo vadis", sainte Thècle ou sainte Drusienne ou sainte Plautille, Hermogène le magicien, ou encore le voyage de saint Thomas aux Indes, on doit savoir que c'est des *Actes* apocryphes des apôtres en cause que nous viennent ces traditions dont le *Ci-nous-dit* se fait l'écho aux chapitres 557, 662, 663, 671, etc...

*L'Ancien Testament* : Il faut mentionner aussi les enrichissements traditionnels de l'Ancien Testament à partir des gloses des

Pères, qui utilisent souvent des traditions rabbiniques, à partir aussi des *Antiquités judaïques* de l'historien juif Flavius Josèphe contemporain de l'empereur Titus. Je ne sais si l'on peut parler ici de tradition apocryphe : à coup sûr il s'agit d'une tradition extérieure au texte canonique. J'en retiendrai deux exemples.

Les récits de la jeunesse de Moïse, celui en particulier où l'on voit le petit Moïse piétiner le diadème du pharaon. Pour savoir s'il s'agit d'un geste "d'enfance" ou d'un crime délibéré de lèse-majesté, on lui présente deux bassins, l'un plein de joyaux, l'autre plein de braise ardente. Moïse choisit la braise ; et il se cuisit en la langue, dont depuis il resta bègue... Au chapitre suivant (*Ci* 542) on le voit, devenu chef d'une armée égyptienne, faire nettoyer par des "cigognes" un désert infesté de serpents. Tout cela peut être repris de l'*Histoire Scolastique*.

On voit d'autre part, au chapitre 470, notre auteur présenter un personnage anonyme de preudomme en prière muette, à qui un ange vient reprocher de crier trop fort ("comme le son d'une buisine"). Il semble bien que cet exemplum provient d'une parole de Dieu à Moïse (*Exode* 14, 15) : *Quid clamas ad me ?* alors que Moïse vient de dire au peuple que Dieu combattra pour eux sans qu'ils aient rien à dire. Les gloses des Pères y ont vu un éloge de la prière mentale : *Sicut Moyses tacens clamabat...* L'auteur du *Ci-nous-dit* reprend cet éloge, mais il ne semble pas savoir qu'il s'agit de Moïse : il nous parle d'un preudomme anonyme et fait intervenir un ange. C'est un exemplum qui n'est plus biblique...

Il faudrait parler aussi de l'histoire de Melchisédech (*Ci* 121), de Lamech qui tua Caïn dans un accident de chasse (*Ci* 122), de la Tour de Babel (*Ci* 116) qui avait 7 500 degrés et donnait sept lieues d'ombres au lever et au coucher du soleil... Bref, l'Ancien Testament est enveloppé lui aussi d'une *aura* de légendes dont l'origine n'est pas toujours connue.

*Erreur et bougrerie*

Il faut pourtant se garder de croire que cette instruction chrétienne qu'est le *Ci-nous-dit* soit un fatras, un entassement de légendes où tout passe au même prix.

Ainsi, après avoir parlé des grands-parents légendaires de Notre-Dame au chapitre 11, notre auteur, paisible d'ordinaire semble frôler l'indignation :

> "Dunc errent ciz qui dient que saincte Anne fu de la cuisse Phanuel : c'est erreur et bourgrerie a croire, car elle out pere et mere comme autres bonnes gens".

Pour la légende de Phanuel qui se fit une mauvaise éraflure à la cuisse en essuyant son couteau (la cuisse enfla et au bout de neuf mois il en sortit sainte Anne...) je dois ici me contenter de renvoyer à Bonnard (*Les Traductions de la Bible en vers*, Paris, 1884. Slatkine 1967) qui la raconte agréablement p. 181 sq. à propos d'un *Poème sur le Nouveau Testament*. Ce conte de fées où certains se complaisent est nettement rejeté ici comme une hérésie : à ne pas croire !

Même dans les vérités à croire, il faut distinguer le vrai et le vraisemblable, ce qui est de foi et ce qui est de piété, par exemple, *Ci* 105, l'apparition de Jésus ressuscité à sa mère à l'aube de Pâques "dont li evangelistre ne font point de mention, pour ce qu'il ne vouloit pas prouver sa resurrection par sa mere. Et ceci devons nous croire *piteusement* (par piété) quar ce n'est pas *de la foi*".

On peut donc établir une échelle du sérieux dans ces traditions :

1) Les dogmes de foi, comme la Trinité, qui est longuement exposée au chapitre 44, dans les termes mêmes du Symbole de saint Athanase.

2) Les croyances de piété, comme cette apparition à Notre-Dame au matin de Pâques.

3) Toute une zone pittoresque de traditions légendaires folkloriques dont chacun tire le profit qu'il peut.

4) Ce qui choque le bon goût, le bon sens, la foi : C'est là erreur et bougrerie qu'il faut proscrire.

Ces quatre niveaux étaient perceptibles aux preudommes. Pour les autres, dont nous sommes, il faut bien le dire, ils paraissent trop souvent se mélanger.

S'il faut conclure cet entretien sur les affleurements des apocryphes dans le *Ci-nous-dit*, je dirai que notre auteur n'utilise aucun texte de façon systématique. Nous l'avons vu successivement :

a) suivre le *Pseudo-Matthieu*.

b) l'abandonner pour l'*Evangile arabe de l'enfance* ou pour un autre texte qui nous est parvenu.

c) suivre une tradition dont nous ne saurions préciser l'origine.

Plutôt qu'à l'exploitation d'une source, il faut à mon avis conclure à l'imprégnation par un milieu culturel où ces traditions légendaires pouvaient se charger de réminiscences littéraires ou d'apports locaux. Ainsi le *Ci-nous-dit* semble introduire l'histoire de *Guillaume de Dôle* dans la légende de saint Jude au chapitre

753. Il n'y a rien de tel dans la *Legenda* ni dans les *Acta Sanctorum*. Sa légende de saint Remi lui fait retrouver la clef de la prison de saint Genebaut dans la "mulleite" d'un poisson qui l'avait conservée sept ans (*Ci* 730). Cet épisode est situé à "Pont Avere", sur la rivière d'Aisne, à l'étape entre Laon et Reims. Or Pontavert est à mi-chemin entre Laon et Reims en ligne droite et le *Ci-nous-dit* est seul à ma connaissance à présenter cette péripétie locale.

Il s'agit donc d'une synthèse (ou d'une syncrase) de diverses traditions des apocryphes et de leurs enrichissements folkloriques, qui ont fortement marqué la religion populaire et ses manifestations artistiques : sculpture, peinture, littérature.

Enfin, si l'on s'indigne que nos ancêtres aient pu accepter sans protester de telles fables, on fera bien de se rappeler que les gens du Moyen Age n'étaient pas plus sots que nos contemporains. Ils n'avaient pas les mêmes *a priori* que les nôtres. Et si nous voulons retrouver quel était pour eux le rapport entre l'auteur, le texte et le lecteur, il nous faut faire un effort d'imagination. Je proposerai trois points qui peuvent, à mon sens, exprimer la mentalité du preudomme devant les merveilles des légendes :

*Premier point :* (Pour le lecteur) *rien n'est impossible à Dieu.*

Si de tels miracles ne sont pas authentiques, ils auraient pu l'être, puisque Dieu est tout-puissant. L'impossibilité logique n'existe pas dans ce domaine. Leur réalisation matérielle est un accident, qui ne pouvait concerner que les contemporains, pas moi le lecteur. On lit bien d'autres merveilles dans l'histoire profane, celle d'Alexandre par exemple.

*Second point : Le texte objet providentiel.* Puisque chaque détail de ma vie est régi par un Dieu-Père qui veut mon bien, chaque texte qui me tombe sous les yeux est un message providentiel dont il m'appartient de tirer le meilleur profit spirituel. Il m'est donc assez indifférent de savoir si ce que raconte ce texte a été un jour actualisé ou non.

*Troisième point :* (pour l'auteur) *l'utilité morale*

Et si je rajoute moi-même aux merveilles des saints, j'aurai bonne conscience, du moment que mon écrit pousse mes lecteurs à aimer davantage Dieu et leur prochain. J'aurai ainsi contribué du moins à rendre mes frères humains plus heureux.

*Gérard Blangez,*
*Reims.*

1 F. AMIOT, *Les Evangiles apocryphes*, Paris 1952.